

Babill'



JUIN 2009

AAPARS

ASSOCIATION DES ARTISTES PEINTRES AFFILIÉS DE LA RIVE-SUD C.P. 261, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9

WWW.AAPARS.COM

PROCHAIN EXPOSÉ TECHNIQUE – LUNDI LE 14 SEPTEMBRE

DIANE FOREST

Particulièrement douée pour le dessin dès sa tendre enfance, **Diane Forest** poursuit une carrière d'artiste professionnelle et se distingue par une démarche très personnelle. Elle approfondit constamment son approche picturale qui se remarque par son sens de la composition et le charme de ses interprétations réalistes.

Elle participe régulièrement à des expositions collectives. Auteure de la chronique «Peindre à l'aquarelle» du magazine «l'Aquarelliste» Diane est aussi membre signataire de la Société Canadienne de l'Aquarelle, SCA dont elle assume la vice-présidence, en 2007. Cofondatrice de l'école



d'aquarelle de la Société, Diane Forest est aussi membre signataire de l'Institut des Arts figuratifs. Ses œuvres se retrouvent dans plusieurs galeries.

Ses œuvres sont réfléchies, puis construites mentalement. Lorsque l'artiste s'exécute, c'est avec talent et assurance quelle crée ses magnifiques tableaux. Elle a pensé à tout... à la symbolique, la signification des couleurs, la raison d'être des éléments et puis la magie opère, car sa grande maîtrise lui permet de «connecter» sa visualisation, ses émotions et son pinceau... tout devient alors possible.

Diane Forest, à force de recherches, a développé un procédé de protection de l'aquarelle qui n'altère en rien la qualité et la beauté de ses œuvres. Ses

aquarelles n'ont pas besoin d'être protégées par une vitre... voilà une véritable innovation en ce qui concerne la protection des aquarelles au travers du temps.

EXPOSÉ TECHNIQUE

Lors de cette soirée, Diane Forest vous invite à venir voir l'aquarelle sous sa plus intime relation.

Elle vous démontrera l'étroite liaison créée par les caprices de la surface selon les fantaisies de l'eau et les folies de la matière.

Expérimentation à l'aquarelle de l'eau en mouvement sur un papier non approprié et ré-encollé avec un fini patiné.

EXPOSÉ TECHNIQUE DU 1^{er} JUIN

Juan Manuel Vasquez

Juan Manuel Vasquez entre en contact avec les arts visuels dans les années soixante-dix à l'École des Arts plastiques du Guatemala. En 1981, après avoir obtenu le titre de professeur d'école primaire et avoir fait des études de droit, tout en réalisant ses premières oeuvres, il doit s'exiler de son pays. Il s'installe alors au Mexique où il coordonne d'abord des projets d'aide aux réfugiés du Guatemala et du Salvador. Parallèlement, il réalise des toiles avec techniques mixtes, des collages et plusieurs dessins.



Juan Manuel immigre au Canada, dans la région de Kitchener/Waterloo en Ontario, en 1987. Juan Manuel peint des portraits, où il mélange les traditions de ses origines avec l'influence du pays qu'il habite pour obtenir des oeuvres avec des couleurs, des images et des symboles qui nous renvoient à l'origine de l'humanité.

EXPOSÉ TECHNIQUE DU 12 OCTOBRE

Louisa Nicol

Louisa Nicol est graduée de l'École des Beaux-Arts de Québec en 1967. Elle a travaillé à Radio-Canada comme illustratrice. Elle voue une dévotion au dessin depuis 30 ans.

En 2003, elle s'installe dans un nouvel atelier et salle d'exposition, Ars Longa, au 2320, avenue Mont-Royal Est à Montréal. Son sujet préféré est le corps humain, son regard et son geste épuré. Elle est également propriétaire de l'École Beaux-Arts Rosa-Bonheur en Abitibi-Témiscamingue. Cette école dispense depuis 1988 un enseignement en art pour les vacanciers qui désirent s'initier et s'exprimer dans diverses disciplines.

Elle expose à Montréal, à Québec, en France et au Japon de grands tableaux réalisés au crayon Prismacolor sur papier Kraft maroufflé sur toile.

www.rosabonheur.com



VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AAPARS

Jacques Landry, président
famille_landry00@sympatico.ca450 461-3796

Danielle Tremblay, vice-présidente
danou.artiste@videotron.ca450 446-5208

Michel Côté, trésorier
mcote.ca@videotron.ca450 676-6581

Nicole Hénault, secrétaire
nhenault@videotron.ca450 446-7085

François Gagnon, directeur au développement culturel
amigo3@videotron.ca450 674-4821

Lorraine Arseneault, directrice aux expositions
arseneaux@sympatico.ca450 461-0114

Lise Masson, directrice au recrutement
ll.masson@sympatico.ca450 649-1454

Hughette Prince, directrice à la formation
hprince@videotron.ca450 653-2527

Colette Legrand, directrice au développement des artistes
legrandcol@hotmail.com450 441-2745

Suzanne Lord, directrice au journal
suzannelord@videotron.ca450 441-0143

Claudette St-Germain, directrice publicité et communications
stgermainjpc@videotron.ca450 649-5204

Message important

Si vous désirez faire paraître une annonce dans le BABILL'AAPARS DE SEPTEMBRE, vous devrez la faire parvenir au plus tard le **21 août** à l'adresse suivante : suzannelord@videotron.ca

Francine Leroux, coordonnatrice des expo-solo
francine-leroux@sympatico.ca

Carole Gagnon, responsable galerie virtuelle
carole-anne-art@videotron.ca

VOS RELATIONNISTES À L'AAPARS

Jacqueline Alain450 441-2085	Céline Desrosiers450 550-1729
Nicole Béland450 619-6035	Geneviève Desrochers450 468-1441
Hugo Bellemare450 649-4204	Isabelle Dessureault450 653-4548
Monique Borduas Cantin450 922-9655	Denise Drapeau450 536-0445
Estelle Brissette450 467-8581	Denis Hardy450 441-7913
Johanne Brousseau450 649-0156	Lise Martineau450 441-5303
André Brisson450 653-1947	Yolande Morissette450 467-8144
Françoise Jeker450 447-0907	

Nouveau!

Inscrivez-vous dès maintenant!

EXPOSITION PROMENADES SAINT-BRUNO

les 5 et 6 septembre 2009

Une toute nouvelle exposition vous êtes offerte aux Promenades St-Bruno. Samedi et dimanche, les 5 et 6 septembre 2009, nous disposerons de **deux** emplacements pour cette exposition : la cour Sears et la cour Zellers.

L'exposition est offerte uniquement aux membres en règle de l'AAPARS au moment de l'inscription et de l'exposition. Le coût est de **70 \$ pour deux surfaces d'exposition juxtaposées et disposées à angle de 90°**. Chaque surface de panneau troué mesure environ 48 pouces de large par 72 pouces de haut.

Les inscriptions se font uniquement par la poste du **1^{er} juin au 10 juillet 2009**. Sera considérée comme inscrite toute personne dont nous recevrons obligatoirement la fiche d'inscription ci-jointe accompagnée du paiement libellé au nom de l'AAPARS daté au plus tard le **10 juillet 2009**. Il n'y aura aucun remboursement si vous annulez votre participation après cette date. Pour une question de logistique, les 30 premiers inscrits auront les emplacements de la cour Sears et les 36 suivants seront situés à la cour Zellers. Il y aura tirage au sort, le samedi 5 septembre au matin, pour déterminer l'emplacement de chaque artiste à la cour pré-assignée.

Le nombre de places étant limité à 66 artistes, la priorité est accordée aux premiers inscrits (le tampon de la poste faisant foi de la date d'inscription). Les artistes dont l'inscription ne sera pas retenue, en raison des places limitées, seront avisés par la poste au plus tard le 30 juillet. Les exposants confirmés recevront l'information sur le lieu où ils exposeront, la cour Sears ou la cour Zellers, ainsi que leurs cartons d'invitation, cartels, protocole, etc. par la poste deux semaines avant l'exposition.

Les artistes intéressés à peindre sur place devront l'indiquer sur la fiche d'inscription. **AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE INODORES.**

Nous vous prions de consulter le protocole d'entente ci-joint pour connaître les **règlements et conditions** de l'exposition. Tout manquement pourrait vous enlever votre droit d'exposer.

Nous avons un urgent besoin de bénévoles pour faire de cette exposition un succès. Que ce soit pour une heure ou une journée, avant, pendant ou après l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une heure de son temps en tant que bénévole. L'horaire et la tâche seront établis par la responsable des bénévoles de l'exposition.

Pour toute information supplémentaire, veuillez appeler :

Lorraine Arsenault, directrice des expositions, au 450. 461. 0114

Danielle Tremblay, co-directrice des expositions au 450. 446. 5208.



Association des Artistes Peintres
Affiliés de la Rive-Sud

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Exposition aux Promenades St-Bruno

Les 5 et 6 septembre 2009

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____
n° civique rue ville code postal

Numéro de téléphone (rés.) : _____ Numéro de téléphone (bur.) : _____

Courriel : _____

(pour recevoir la confirmation de votre inscription ainsi que l'envoi des cartels et cartons d'invitation en format électronique)

Date de renouvellement de votre carte de membre : _____

Avez-vous l'intention de peindre sur place lors de l'exposition? Oui Non

AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE INODORES.

Pour réserver mes deux surfaces d'exposition juxtaposées, vous trouverez ci-joint, mon paiement au montant de **70 \$** libellé au nom de l'AAPARS, daté au plus tard le 10 juillet 2009 et posté à cette adresse :

**AAPARS
Casier postal 261
Saint-Bruno-de-Montarville, Qc
J3V 4P9**

Priorité accordée aux premiers inscrits d'après le tampon postal. Pour une question de logistique, les 30 premiers inscrits auront les emplacements de la cour Sears et les 36 suivants seront situés à la cour Zellers.

Renouvellement : Si vous désirez envoyer votre renouvellement en même temps que votre inscription, veuillez s'il vous plaît faire **deux (2) chèques différents** afin de faciliter le travail des bénévoles.

Photos demandées : Pour ceux et celles qui le désirent, dans le but de publiciser l'exposition sur notre carton d'invitation, ou tout autre publication, veuillez nous envoyer une ou deux photos de vos œuvres. Vos œuvres doivent être préférablement numérisées en format jpeg sur cédérom ou imprimées sur du papier photo de qualité.

Plusieurs œuvres seront sélectionnées. Notez que pour créer un montage avec ces œuvres, nous devons probablement effectuer une coupe partielle de vos œuvres.

N'oubliez pas d'identifier vos photos au verso ou votre cédérom. Le tout vous sera remis lors de l'exposition.

S.O.S. bénévoles :

Pour la réussite de notre exposition, nous avons besoin de votre aide pour l'accueil, l'emballage, la paperasse, la correspondance, la publicité, la distribution des affiches, l'installation, la cantine, la recherche de commanditaires, la rédaction, le gardiennage du samedi soir, etc. **Que ce soit pour une heure ou une journée, avant, pendant ou après l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une heure de son temps en tant que bénévole.**

Je suis disponible pour vous aider à : _____



Protocole d'entente de l'exposant Exposition de l'AAPARS aux Promenades St-Bruno Cours Sears et Zellers

DATE : Samedi et dimanche, les **5 et 6 septembre 2009** **COÛT :** 70 \$ pour deux surfaces juxtaposées
ENDROIT : Promenades Saint-Bruno - Cours Sears et Zellers **INSTALLATION :** Samedi le 5 septembre à 7h30
1, boul. des Promenades
Saint-Bruno-de-Montarville, J3V 5J5

Objet de l'entente :

1. L'artiste garantit que les œuvres exposées sont originales, créées par lui et qu'elles ne sont pas des copies ou reproductions en tout ou en partie d'une œuvre d'un autre artiste (voir la définition d'une copie et d'une reproduction au verso). Si vous exposez vos giclées ou lithos, ceux-ci doivent être clairement identifiés comme tels sur le cartel.
2. L'artiste a la responsabilité d'installer lui-même ses œuvres entre 7h30h et 8h45, samedi le 5 septembre, à l'endroit qui lui est assigné par tirage au sort au moment de son arrivée. Si à 8h45 l'accrochage n'est pas terminé, l'artiste ne sera plus considéré comme exposant à cette exposition.
3. L'artiste ne doit occuper que l'espace qui lui est assigné par tirage au sort. Les œuvres ne doivent en aucun cas dépasser les surfaces d'exposition afin de ne pas nuire à ses voisins.
4. L'artiste s'engage à être présent pendant toute l'activité, à assurer la surveillance de ses œuvres ou à déléguer quelqu'un pour le faire à sa place (samedi de 7h30 à 18h et dimanche de 9h à 17h30).
5. L'artiste devra décrocher ses œuvres le samedi soir à 18h et les remettre en place le dimanche matin à 9h00. Si une œuvre est livrée sur place durant l'exposition, il peut la remplacer ou redispiser ses œuvres. Tous les artistes devront attendre obligatoirement à 17h30 le dimanche avant de décrocher leurs œuvres.
6. Les petites tables de toute sorte n'étant pas permises, l'association fournira une tablette (environ 8 x 30 pouces) installée au bas d'une des surfaces d'exposition. L'artiste pourra y déposer portfolio et cartes de visites, ou quelques produits dérivés de ses œuvres comme cartes de souhait, aimants, signets ou petites lithos.
7. L'artiste s'engage à respecter les consignes suivantes :
 - Disposer ses œuvres de façon esthétique en laissant au moins 3 pouces entre chacune;
 - Toutes les œuvres doivent être encadrées ou présentées sur une toile galerie (minimum 1 pouce d'épaisseur) aux côtés peints;
 - Fournir les crochets spéciaux pour panneaux troués pour suspendre ses œuvres ainsi que sa gommette pour les cartels et l'affichette à son nom;
 - Inscrire clairement sur les cartels fournis par l'association : nom de l'artiste, titre de l'œuvre, dimensions de l'œuvre sans l'encadrement, médium et prix;
 - Utiliser le matériel d'identification fourni par l'AAPARS pour identifier son espace;
 - Ne rien accrocher d'autre que ses œuvres sur ses panneaux;
 - Manipuler avec délicatesse le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS;
 - Seul le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS sera accepté, ceci afin de respecter les limites de voltage des locaux loués;
 - Enregistrer ses ventes à la table des ventes pour statistiques uniquement, l'AAPARS ne retenant aucun pourcentage sur les ventes;
 - Participer à la rotation au bureau des ventes et à l'accueil des visiteurs selon l'horaire défini, au besoin;
 - Remettre les lieux tels qu'ils étaient à son arrivée.
8. L'artiste dégage l'AAPARS et les Promenades Saint-Bruno de toute responsabilité en ce qui a trait au feu, au vol, aux bris et/ou dommages de ses œuvres et il en assume lui-même les pertes, le cas échéant.
9. L'artiste a lu ce protocole d'entente recto verso et s'engage à le respecter, faute de quoi il pourrait se voir refuser le droit d'exposer.

Copie, reproduction ou étude?

Dans le but d'accréditer notre association sur le plan culturel, nous nous devons de clarifier la situation face aux copies et reproductions d'œuvre d'art afin de faire respecter les droits d'auteur, tant des artistes peintres que des photographes.

Ainsi toute œuvre exécutée à partir d'une œuvre d'un autre artiste que soi-même, ou d'une photographie autre que la sienne sans autorisation écrite du photographe ou de sa succession, ne pourra pas être exposée lors des expositions organisées par l'AAPARS même si l'auteur est décédé depuis plus de 50 ans.

Une copie est une reproduction exacte d'une œuvre d'art en tout ou en partie. Une œuvre d'art est également une reproduction si elle représente exactement une photographie prise par une autre personne que l'artiste sans son autorisation. En d'autres mots, reproduire en peinture une photographie prise dans un calendrier, une revue, un journal, etc. est une reproduction.

Une étude est l'ensemble des travaux, (esquisses, essais de couleurs, dessins, ...) qui précèdent et préparent l'exécution d'un projet, en l'occurrence, une œuvre.

Cependant tout artiste peintre peut s'inspirer de plusieurs éléments pris ici et là dans différentes œuvres et photos pour en faire une nouvelle œuvre ou composition tout à fait différente, originale et personnelle.

« La courtoisie, l'entraide et la bonne humeur sont toujours de bon aloi entre tous les partis. »

Dès son arrivée, l'artiste doit remettre ce document signé aux responsables de l'accueil, samedi 5 septembre 2009 à 7h30

Je _____ certifie avoir reçu et lu le protocole d'entente
(LETTRES MOULÉES)

et m'en déclare satisfait.

(SIGNATURE DE L'ARTISTE EXPOSANT)

(DATE)

(SIGNATURE DU REPRÉSENTANT DE L'AAPARS)

(DATE)

EXPOSITIONS ESTIVALES DE NOS MEMBRES

INVITATION
VERNISSAGE

Lumière
et
ambiance

Marie-Paule Barolet

VENDREDI 12 JUNI 2009
de 19 h à 21 h

chez **RE/MAX ACTIF INC.** courtier immobilier agréé
1592, rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville



en collaboration avec



AAPARS Association des Artistes Peintres
Affiliés de la Rive-Sud

Opération Enfant Soleil

L'exposition se poursuit jusqu'au 15 juillet 2009

Votre galerie virtuelle sur
internet pour seulement

5\$ par
mois

Qui peut s'inscrire? Tous les artistes peintres membres en règle de l'A.A.P.A.R.S. peuvent avoir leur page web pour aussi peu que 5\$ par mois sur le site de l'association www.aapars.com.

En vous inscrivant à la galerie virtuelle de l'A.A.P.A.R.S., vous bénéficiez des avantages suivants :

1. Vitrine sur le monde comprenant : votre CV et démarche artistiques
+ 5 photos de vos œuvres dans votre profil
+ un maximum de 30 œuvres dans votre galerie virtuelle
2. Autonomie vous permettant de créer vous-mêmes votre page web avec n'importe quel ordinateur fonctionnant
3. Flexibilité vous permettant de faire la mise à jour de votre page quand bon vous semble
4. Facilité grâce à des instructions faciles à suivre
5. Bas prix
6. Assistance gratuite au besoin

Tout ce que vous devez faire :

- Photographier vos œuvres, et les numériser si vous n'avez pas de caméra numérique;
- Rédiger votre CV et démarche artistiques;
- Appeler la responsable de la galerie, madame Carole C.-Gagnon 450 658-0177, pour vous inscrire et obtenir votre numéro d'identification personnelle (NIP) et mot de passe;
- Compléter vous-même votre page web en suivant les instructions (rassurez-vous, rien de compliqué!).

Offre exclusive de Starnet Contact aux membres de l'A.A.P.A.R.S. :

Pour ceux qui ont besoin d'aide, Starnet Contact vous offre de faire la création de votre profil et galerie virtuelle à votre place moyennant des frais minimes.

- Création de votre profil artistique incluant votre CV, cinq photos de vos œuvres et une photo personnelle (photos et texte déjà informatisés) : **20\$**
- Création de votre profil artistique (photos et texte non informatisés) : **30\$**
- Création de votre profil artistique et de votre galerie virtuelle affichant un maximum de 30 photos de vos œuvres (photos et texte déjà informatisés) : **40\$**
- Création de votre profil artistique et de votre galerie virtuelle affichant un maximum de 30 photos de vos œuvres (photos et texte non informatisés) : **50\$**

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec la responsable, madame **Carole C.-Gagnon**, par courriel carole-anne-art@videotron.ca ou par téléphone au **450 658-0177**.

Au fil de l'eau,
coloris et émotions

DENISE LÉGER SCA, aquarelliste
VERNISSAGE
jeudi le 16 juillet de 19 h à 21 h

chez
RE/MAX ACTIF INC. courtier immobilier agréé
1592, rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville



en collaboration avec



AAPARS Association des Artistes Peintres
Affiliés de la Rive-Sud

Opération Enfant Soleil

L'exposition se poursuit jusqu'au 12 août 2009

EXPOSITIONS ESTIVALES DE NOS MEMBRES

Le fil conducteur...

Marie-Ange Brassard Francine Leroux Lor Reine Maltais Nicole Beland

Le fil, de l'encre, de la liberté d'être, du cœur, de l'eau et du temps.

5 ARTISTES RÉUNIES
 Exposition du mardi 11 août au lundi 17 août 2009
VERNISSAGE DIMANCHE 16 AOÛT 15 H
 Heures d'ouverture : 11 h à 21 h sauf le lundi 17 août : 11 h à 15 h

GALERIE LE 1040
 rue Marie-Anne (angle Christophe-Colomb)
 www.localart.ca/galerie

SAINT-BRUNO

Marie Jetté
 exposera en
 juillet et août
 2009

**2236, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
 Saint-Bruno**

exposition collective

complicité
 REGROUPEMENT D'ARTISTES EN GALERIE
 POUR LA PREMIÈRE FOIS

Manon Boulais • Monique Carrier • Monique Daigneault • Francine DeBlais • Françoise Fortin • Hélène Royer
 Galerie Lise Kelly Art en Liberté / 1096, chemin du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu / Tél: 438-868-0968

exposition collective

complicité

15 juin au 15 septembre 2009
 Galerie Lise Kelly Art en Liberté
 1096, chemin du Rivage
 Saint-Antoine-sur-Richelieu
 Tél. : 438-868-0968 ou 450-787-9969

VERNISSAGE LE SAMEDI
 20 JUIN de 13h00 à 17h00
 en présence des artistes

Heures d'ouverture régulières **
 jeudi • vendredi • samedi et dimanche
 de 11h00 à 17h00

** En harmonie avec Le Parcours des arts du Richelieu,
 les mercredi 24, samedi+ dimanche 27, 28 juin et le mercredi 1^{er} juillet, la galerie sera ouverte de 10h00 à 18h00

Les 6 et 7 juin prochains aura lieu un grand événement au Jockey Club du Parc équestre de Blainville.

Les Écuries Bréard sera l'hôte d'un des rares rassemblement de peintres animaliers québécois : le Festival Art et Nature.

L'art animalier existant depuis plus de 20 000 ans, nous avons la chance d'avoir des peintres aux talents exceptionnels, pratiquant cet art! Venez constater la beauté de leur travail, et découvrir ce qui nourrit leur passion!

Les artistes qui y seront présents :

Carolle Beaudry	Anne Lemieux
Maryse Cloutier	Andrée Marcoux
Danie Gagnon	France Robinson
Ginette Gagnon	Claude Thivierge
Rock Gingras	Marie-Josée Tougas
Paul Hébert	Gérald Trudel

**Samedi et dimanche
 6 et 7 juin 2009 de 9 h à 18 h
 Jockey Club du Parc équestre
 de Blainville
 1025, chemin Plan Bouchard
 Bienvenue à tous!**

Ginette Gagnon

**TECHNIQUES POUR PHOTOGRAPHER
 UNE OEUVRE D'ART**

Date : **13 juin 2009** Lieu : **Atelier de la galerie Kaf Art**
 9365, rue Lajeunesse, MTL

Durée : **9 h 30 à 17 h** Coût : **80 \$**

Minimum : **5 participants** Maximum : **8 participants**

Requis : **appareil photo numérique et Photoshop ou Gimp**

Cet atelier s'adresse à tous ceux et celles qui veulent préparer leurs photos pour envoyer des dossiers dans les galeries et centres d'art.

CONTENU : Quel endroit choisir, type d'éclairage, balance des blancs (sur l'appareil photo), ouverture de la photo dans Photoshop, correction de la distorsion, recadrage, ajustement des niveaux, espace colorimétrique, taille de la photo et format de sauvegarde.

Denise Faucher, professeure
 Information et inscription **514 272.0749**

Du 2 au 23 août 2009
 Vernissage le dimanche 2 août à 14 h

Lucie-Charlotte Mainville
 À travers son art, la Montarvilleoise Lucie-Charlotte Mainville exprime sa passion pour les couleurs et pour la vie. Ses œuvres sont gestuelles, instinctives et spontanées. Elle travaille en symbiose avec son sujet, afin d'en exprimer toute l'intensité.

Suzanne Lord
 La peintre Montarvilleoise Suzanne Lord nous propose des paysages intérieurs, qui suggèrent parfois la fluidité de l'eau ou encore la voûte céleste.

Richard Gingras
Lumière
 Le peintre autodidacte Richard Gingras nous propose quant à lui des paysages séduisants, qui nous transportent au cœur de l'été.

Le Vieux Presbytère est ouvert du mercredi au dimanche de 13 h à 16 h 30.
 Renseignements : 450 441-8331

15, rue des Peupliers, Saint-Bruno-de-Montarville

EXPOSITION CHAMPÊTRE DE SAINT-LAMBERT ÉDITION 2009

Tous les artistes peintres intéressés à exposer leurs œuvres et à peindre sur place lors des festivités de la ville de Saint-Lambert doivent s'inscrire auprès de l'AAPARS avant le **10 août**.

L'exposition aura lieu comme par les années passées à l'extérieur au Parc Gordon (entre les rues Argyle, Desaulniers et Victoria) les **22 et 23 août**. Il en coûte 10\$ pour les membres et 30\$ pour les non-membres. **Pour plus d'informations, veuillez consulter le protocole d'entente.**

Veuillez prendre note qu'aucune confirmation ne vous sera envoyée par la poste. Les cartels, le protocole d'entente et les cocardes vous seront remis sur place. *Après tout, c'est le temps des vacances... même pour les bénévoles!*

Pour vous inscrire, veuillez remplir le formulaire d'inscription ci-dessous et le poster avant le **10 août** à l'adresse indiquée.

Renseignements : Line Charbonneau 450. 672. 1537



FORMULAIRE D'INSCRIPTION Exposition champêtre au Parc Gordon de SAINT-LAMBERT 22 et 23 août 2009

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____
n° civique rue ville code postal

No de téléphone (rés.) : _____ No de téléphone (bur.) : _____

No de cellulaire : _____ Courriel : _____

10\$ pour les membres 30\$ pour les non-membres

Veuillez prendre note que les chèques seront encaissés après le 10 août seulement.

Vous trouverez ci-joint, mon paiement au montant de _____ \$ libellé au nom de l'AAPARS.
Postez le tout, **avant le 10 août 2009**, à l'adresse suivante :

**AAPARS
Casier postal 261
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
J3V 4P9**

Date : Samedi et dimanche les 22 et 23 août 2009

Endroit : **Au Parc Gordon (face à l'hôtel-de-ville)**, entre les rues Victoria, Desaulniers et Argyle à Saint-Lambert

Coût : 10 \$ pour les membres et 30 \$ pour les non-membres

Horaire : Samedi de 9 h à 17 h et dimanche de 10 h à 16 h

IMPORTANT : **DÈS SON ARRIVÉE, L'ARTISTE DOIT SIGNER ET REMETTRE CE DOCUMENT À MADAME LINE CHARBONNEAU, RESPONSABLE DE L'EXPOSITION, SAMEDI LE 23 AOÛT À 9 H.**

Objet de l'entente :

1. L'artiste garantit que les œuvres exposées sont originales, créées par lui et qu'elles ne sont pas des copies ou reproductions en tout ou en partie d'une œuvre d'un autre artiste.
2. L'artiste doit avoir terminé d'installer ses œuvres à 10h le samedi 22 août, à l'endroit de son choix sur la partie gazonnée le long des allées pavées. Tous les exposants doivent respecter l'espace déjà occupé par un autre artiste de façon à ne pas nuire à la circulation ni à l'aménagement paysager du parc. **Veillez prendre note qu'il est interdit de s'installer le vendredi, la veille de l'exposition.** Nous demandons à chaque artiste de limiter son espace à une **surface maximum de 10 pieds par 10 pieds (l'équivalent d'un abri)**. Pour éviter tout malentendu, chaque artiste devra s'installer au **même emplacement pour les deux jours**.
3. L'artiste s'engage à être présent pendant toute la durée de l'activité, à assurer la surveillance de ses œuvres ou à déléguer quelqu'un pour le faire à sa place.
4. Si une œuvre est vendue durant l'exposition, l'artiste devra signaler cette vente à la responsable dans l'unique but de tenir des statistiques sur la rentabilité et la visibilité de l'exposition pour les exposants et pour l'association. *Aucune commission n'est retenue par l'association ou la ville.*
5. L'artiste s'engage à respecter les consignes suivantes :
 - Fournir ses propres installations pour exposer ses oeuvres : abri, supports, chevalets, crochets, table, etc.;
 - Disposer ses oeuvres de façon esthétique;
 - Inscrire clairement sur des cartels : nom de l'artiste, titre de l'œuvre, dimensions de l'œuvre sans l'encadrement, médium et prix. Ces cartels pourront être fournis par l'AAPARS au besoin;
 - À la fin de l'exposition, remettre les lieux tels qu'ils étaient à son arrivée.
6. L'artiste dégage l'AAPARS ainsi que la ville de Saint-Lambert de toute responsabilité en ce qui a trait au feu, au vol, aux bris et/ou dommages de ses œuvres et il en assume lui-même les pertes, le cas échéant.
7. L'artiste a lu ce protocole d'entente et s'engage à le respecter.

Je _____ certifie avoir reçu et lu le contrat d'exposition
(LETTRES MOULÉES)
et m'en déclare satisfait.

(SIGNATURE DE L'ARTISTE EXPOSANT)

(DATE)

(SIGNATURE DU REPRÉSENTANT DE L'AAPARS)

MERCI À NOS GÉNÉREUX PARTENAIRES

PRINCIPAL (PLATINE)

RE/MAX ACTIF INC.

Courtier immobilier agréé

Madame Mance Grégoire, Directrice

1592 de Montarville, Saint-Bruno, J3V 1T7. Tél.: 450-461-1708

MAJEURS (OR)



**Atelier de
Cadres
Déry**

www.cadresdery.com

1999 rue de Nobel, local 4A
Sainte-Julie J3E 1Z7
450-649-4981



**Bertrand
St-Arnaud**

Député de
Chambly



Artisan Boucher * Service de traiteur

7615 Chemin Chambly
St-Hubert J3Y 5C2
450-656-9070
www.lapetitecharcuterie.com

MAGAZIN *bart*

4953 Nancy, Pierrefonds, H8Z 1Z9



**Avenue
des Arts**
Matériel d'artistes

514-843-1881
328A Avenue Victoria, Westmount



Sites Internet et documents promotionnels
Cartons d'invitation - Cartes d'affaires

514-843-1881 - 328A Avenue Victoria, Westmount

BMO  **Banque de Montréal**

1560 Montarville, Saint-Bruno, J3V 3T7.
Tél.: 450-653-3624

Le Communiqu'Art

André Chapeau, rédacteur en chef
501, rue Ste Hélène, Longueuil,
J4K 3R5 450-670-5151



COLLABORATEURS (ARGENT)



Carole Lavallée

Députée de Saint-Bruno - Saint-Hubert
5540, chemin de Chambly, bureau 110,
Saint-Hubert (Québec) 450-926-5979



10848 av. Moisan,
Montréal, H1G 4N7
514-321-4121



ART TERRA
1025 Sherbrooke Est,
suite 514 Montréal, Québec
Canada H2L 1L4
info@artxterra.com



**4055 Boul. Taschereau
Saint-Hubert, J4T 2G8
450-443-6669**



1649 Montarville, Saint-Bruno J3V 3T8
450-653-3646

**Le groupe
Brosseau**

Encanteur - Liquidateur - Évaluateur
7077 rue Beaubien Est, suite 215,
Anjou H1M 2Y2 514-355-1909

ADMIRATEURS (BRONZE)



601, rue St-Joseph, Sainte-Julie Tél.: 450-649-3169



1410, rue Montarville
Saint-Bruno, QC J3V 3T5
514 313.3367



922, rue Laurier, Beloeil, 450 467-4637



2236 Boul. Laurier
(Route 116) Saint-Bruno
450-461-3971